université Paris Ouest Nanterre La Défense

U.F.R. SEGMİ

Unité de Formation et de Recherche de Sciences Économiques, Gestion, Mathématiques et İnformatique

L

ÉCONOMİE

Quatre parcours :

1 – Économie internationale

2 – Monnaie, banque, finance

3 – Économétrie et modélisation

4 – Économie du travail et des politiques sociales

Économie & Gestion
Langues et civilisations

Parcours Économie

Livret de l'étudiant

Année universitaire 2009–2010

Université Paris Ouest
U.F.R. SEGMİ
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
http://www.u-paris10.fr

SOMMAIRE

Adresses utiles 4

Calendrier universitaire 5

L'U.F.R. SEGMI 6

Relations internationales 7

Schéma simplifié des édudes 8

Quelques généralités 9

La troisième année (L3) 12

La poursuite d'études en économie 13

Les conditions d'obtention du diplôme 14

Charte des examens 18

Présentation des maquettes de la licence 21

Économie ..... 22 à 26
Liste des cours au choix 26

Économie & Gestion – Langues et civilisations .... 27 à 29

Plans des cours 31

ADRESSES UTİLES

Bibliothèque universitaire :
2, allée de l'université, B.P. 105, 92001 NANTERRE CEDEX – 01 40 97 72 01

Bibliothèque de l'U.F.R. : 1erétage du bâtiment G

Site de l'université Paris Ouest : *http://www.u-paris10.fr*

Site de communication des résultats : *http://resultats.u-paris10.fr*

Site d'inscriptions (sesame) : *http://sesame.u-paris10.fr*

ParisOuest - Information et orientation (S.C.U.I.O.) :
bâtiment E, rez-de-chaussée, salle E 14, 01 40 97 75 34.

Paris Ouest – Emploi : bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34.

Service des Bourses : bâtiment A, 1er étage.

Service Handicaps et accessibilité : bâtiment DD, bureau R. 05, 01 40 97 58 79

Service médical : rez de chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33

Assistantes sociales : rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20, 01 40 97 71 01

CALENDRIER 2009-2010

Premier semestre

Semaine de pré-rentrée :
Lundi 28 septembre au samedi 3 octobre
Rentrée universitaire :
Lundi 5 octobre

Vacances de Noël :
Du samedi 19 décembre 2009 après les cours au lundi 4 janvier 2010 au matin

Fin des enseignements :
Samedi 16 janvier 2010

Semaine banalisée (révisions et rattrapages) :
Du lundi 18 au samedi 23 janvier 2010

Examens :
Du lundi 25 janvier au samedi 6 février 2009

Deuxième semestre

Reprise des cours :
Lundi 8 février

Vacances d'Hiver :
Du samedi 27 février après les cours au lundi 8 mars au matin

Vacances de Printemps :
Du samedi 17 avril après les cours au lundi 3 mai au matin

Fin des enseignements :
Samedi 29 mai après les cours

Semaine banalisée (révisions et rattrapages) :
Du lundi 30 mai au samedi 5 juin

Examens :
Du lundi 7 juin au samedi 19 juin

Jury de la première session :
Du lundi 28 juin au samedi 2 juillet

Examens de la session de septembre :
Du mardi 1erseptembre au samedi 18 septembre

Jury de la seconde session :
Du lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre 2010

L'U.F.R. SEGMİ

L'U.F.R. abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique.
Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

Directeur de l'U.F.R : Pierre-André JOUVET, bâtiment G, bureau E01

Directeurs adjoints : Christophe BENAVENT et Marie-Pierre GERVAIS

Directeur du département d'Économie : Fabrice TRICOU, bâtiment K, bureau 116

Directeur adjoint : Christian BIDARD, bâtiment G, bureau 507 B

Directeur du département de gestion : Carole GODARD

Directeur du département de Mathématiques-Informatique : Laurent MESNAGER

Responsable administratif de l'U.F.R. : Eric FRANÇOIS
bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

Secrétariat de direction de l'U.F.R. : Marie-Laure BRUNET
bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31
Fax : 01 40 97 71 42

Secrétariats des trois années de licence :

Première année : Mamod MOUSSABAY, bâtiment G, bureau R35, 01 40 97 78 72
Deuxième année : Nicolas PETIT, bâtiment G, bureau R35, 01 40 97 78 28
Troisième année : Priscilla DOMERGUE, bâtiment G, bureau R40-2, 01 40 97 77 97

Secrétariat de la première année de master :
Alisack VANNAVONG, bâtiment G, bureau R40-4, 01 40 97 70 78

Bibliothèque de l'U.F.R. : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111–113,
01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

Équipe de formation

Responsable du L : Françoise LARBRE
L1 : Caroline COUDRAT
L2 : Ludovic JULIEN

Responsable du tutorat : Dominique MEURS

Autres membres :

Carole GODARD	(gestion)
Claire HANEN	(Informatique)
Laurent MESNAGER	(Mathématiques)
Brigitte MARREC	(Économie & Gestion - Langue et civilisation anglaises et américaines)
Berndt ZIELINSKI	(Économie & Gestion - Langue et civilisation allemandes)
Emmanuelle SINARDET	(Économie & Gestion - Langue et civilisation espagnoles)

RELATIONS INTERNATIONALES

Responsable des relations internationales pour l'U.F.R. SEGMI :

Christophe BENAVENT
E-mail : christophe.benavent@u-paris10.fr

Responsables des relations internationales pour l'économie :

ERASMUS
Marianne VERDIER, bâtiment K
E-mail : marianne.verdier@u-paris10.fr

Programmes d'échanges bilatéraux
Gabriel HATCHIKIAN, bâtiment G, bureau 313E
E-mail : gabriel.hatchikian@u-paris10.fr

Cursus intégré Mayence
Pamina KOENIG, bâtiment G, bureau 604bis
Email: pkoenig@u-paris10.fr

Responsable administrative des relations internationales :

Monia HARZALLAH, bâtiment G, bureau R40-2

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES ÉTUDES

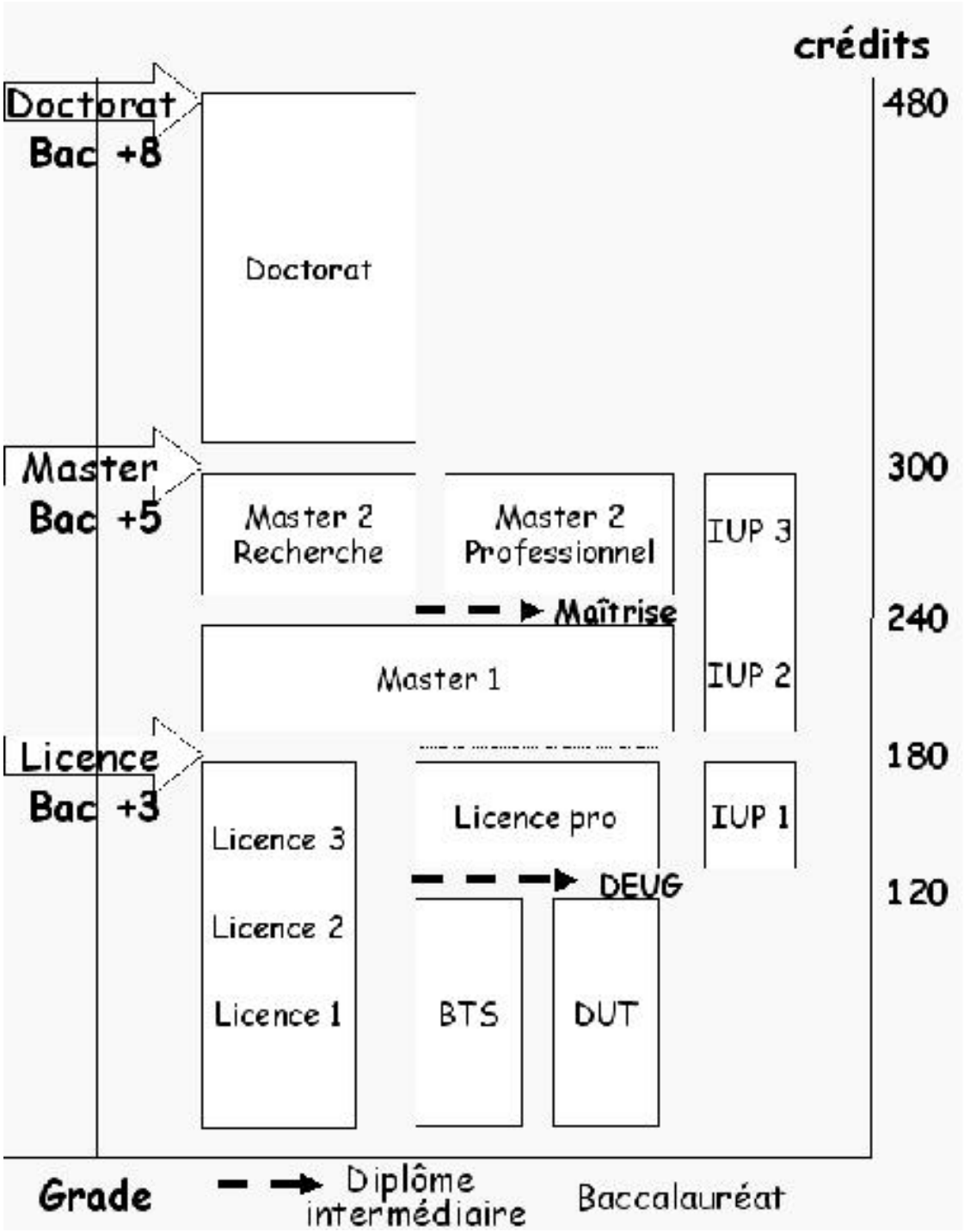

QUELQUES GÉNÉRALITÉS

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'U.F.R. SEGMI.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.).

Une U.F.R. est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'U.F.R. à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

Le LMD (Licence – Master – Doctorat)

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

L'inscription pédagogique

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP). Il s'agit :

- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
  - soit continu, dans le cadre des **travaux dirigés** (règle générale),
  - soit dérogatoire.

  Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.
- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échant.

Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de votre U.F.R., ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

L'organisation pédagogique

Nous avons choisi autant que cela est possible de privilégier un enseignement en groupes de taille limitée. Ainsi, en première année, êtes-vous répartis en trois unités pédagogiques (UP), en deuxième année en deux UP. Chacune d'elle bénéficie d'un enseignement qui lui est propre, sous la forme de cours magistraux

(CM) et de travaux dirigés (TD). Par ailleurs, en première année, vous pouvez bénéficier du tutorat d'accompagnement pédagogique, au cours du premier semestre.

Ainsi, la plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue, si vous l'avez choisi, le contrôle continu.

L'organisation générale du L

Le L s'articule autour de trois années (soit six semestres) :

- Les deux premières années (L1 et L2) ont pour vocation de donner une solide formation de base qui vous permet de poursuivre dans de bonnes conditions et à un niveau élevé des études en économie ou en gestion, tout en vous préservant la plus grande liberté de choix possible (des réorientations dans d'autres disciplines sont prévues, voir ci-dessous). Il s'agit également de vous faire acquérir une culture générale, des techniques d'analyse et des méthodes de travail.
- La troisième année de la mention Sciences Économiques vous offre un début de spécialisation dans l'un des champs disciplinaires de l'économie (voir la rubrique «La troisième année»).

Les réorientations

À l'issue du premier semestre et/ou du deuxième semestre de la première année, les étudiants ont la possibilité de se réorienter dans différents cursus selon la discipline mineure choisie. Trois disciplines mineures sont proposées :

- Sociologie,
- Histoire,
- Droit.

Les réorientations possibles sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Élément constitutif	L Sociologie Mineure Économie	L Histoire Mineure Économie	L AES	L Droit
Sociologie	√		√	
Histoire		√	√	
Droit			√	√
Mathématiques				

Il convient de préciser que l'étudiant doit être conscient qu'il devra se remettre à niveau lui-même dans certaines matières qu'il n'aura pas suivies au 1er et/ou au 2ème semestre(s).

Remarque : Pour un étudiant n'ayant pas validé le premier semestre d'économie - gestion et souhaitant poursuivre en deuxième semestre d'un autre cursus mentionné ci-dessus, l'admission sera prononcée sur dossier. Par ailleurs, s'il échoue dans le deuxième semestre du nouveau cursus et qu'il doit donc se présenter à la deuxième session, il devra passer les examens correspondant à la réorientation choisie, que ce soit pour le 1er ou le 2ème semestre.

Parcours de formation

Cinq parcours de formation permettent d'accéder au L d'économie. On note Si le $i^{ème}$semestre, i = 1, 2, 3, 4, 5, 6.

• Parcours 1 : Entrée en S1 dans le domaine Économie et Gestion après obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et suivi avec succès le S1, S2, S3, S4 conduisant au choix d'un parcours type en S5.

• Parcours 2 : Tout étudiant ayant suivi une année de préparation aux Grandes Écoles, et étant admis à poursuivre en deuxième année du même cursus, est admis en S3.
Tout étudiant ayant suivi deux années de préparation aux Grandes Écoles et étant admis à redoubler («en carré») est admis en S5 sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique.

• Parcours 3 : Tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS peut intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.

• Parcours 4 : Tout étudiant titulaire d'un diplôme bac +3 obtenu dans une université étrangère, peut également intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.

• Parcours 5 : Possibilité d'intégrer à des niveaux différents de la formation après validation des acquis d'expérience.

Il est à noter que dans les parcours 3, 4, 5, les étudiants admis peuvent être dispensés de certains enseignements. Tout dépend de leur parcours d'origine.

LA TROISIÈME ANNÉE (L3)

Quatre parcours sont proposés en dernière année de licence :

- Économie internationale
- Monnaie, banque et finance
- Économétrie et modélisation
- Économie du travail et des politiques sociales

Quel que soit le parcours choisi, l'objectif général est d'apporter aux étudiants une formation généraliste en Sciences Économiques qui leur permette, grâce à un début de spécialisation de poursuivre leurs études en intégrant un Master. Il s'agit également d'acquérir un bon niveau de culture générale associé à une maîtrise des outils méthodologiques de base (mathématiques, statistiques, informatique) nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle.

Brève description des parcours en cette rentrée 2009

Économie Internationale (Responsable : Pamina Koenig)

L'accent est mis sur les problèmes internationaux en général. Cette formation traite ainsi des firmes multinationales, des problèmes de la construction européenne, des problèmes touchant le développement économique, etc. À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Monnaie, Banque et Finance (Responsable : Michel Boutillier)

Ce parcours type offre une formation dans les domaines de l'activité des banques, des intermédiaires financiers et de la gestion financière des entreprises. Elle comprend des enseignements théoriques (microéconomie, calcul actuariel, théorie financière) et des enseignements d'économie monétaire et bancaire plus appliqués (marchés financiers, techniques financières internationales). À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Économétrie et Modélisation (Responsable : Valérie Mignon)

Outre une formation généraliste en Sciences Économiques, l'objectif est de fournir aux étudiants les connaissances nécessaires à la réalisation d'études quantitatives en économie. Ceci permettra aux étudiants de poursuivre en master ou, pour ceux qui souhaitent arrêter leurs études, de s'intégrer dans les services d'études économiques et statistiques des entreprises. À l'issue de cette formation, les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance» et «Économie, Institutions et Organisations».

Économie du travail et des politiques sociales (Responsable : Eve Caroli)

Ce parcours a pour objectif d'apporter aux étudiants une formation généraliste en SciencesÉconomiques et de leur fournir les connaissances nécessaires à la réalisation d'études dans les domaines du travail et des politiques sociales. Cela passe par l'acquisition d'un bon niveau de culture générale associé à une maîtrise des outils méthodologiques de base en économie (microéconomie, macroéconomie, économétrie) nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle. Un accent particulier est porté sur l'économie du travail (fonctionnement du marché du travail, inégalités, politiques de l'emploi), ainsi que sur les politiques sociales (protection sociale, politiques de santé).

LA POURSUITE D'ÉTUDES EN ÉCONOMIE

À l'issue du L d'économie, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master.

À l'Université Paris Ouest, les étudiants d'économie peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions «Économie Appliquée», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance», «Économie de l'Environnement et de l'Énergie», «Économie et sociétés» et «Droit et économie».

Les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au Master présenté.

LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Extraits du document ⟪Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012⟫

texte visé par le CEVU et approuvé par le CA de l'université

cf. liste des sigles page 21

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4e semaine du 1e semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) le contrôle continu et b) l'épreuve finale. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé ⟪partiel⟫ .

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- *le devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.
- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un examen terminal. Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un examen terminal. [. . .]

La session de rattrapage :

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

(CEVU du 16 février 2009; délibération du CA du 2 mars 2009)

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25 Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

Les dispenses

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

La composition des unités d'enseignement

Disposition n° 1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n° 2 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n° 3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n° 4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n° 5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

$$\begin{array}{lcl} \text{Passable} & : & 10 \leq \text{Résultat} < 12 \\ \text{Assez Bien} & : & 12 \leq \text{Résultat} < 14 \\ \text{Bien} & : & 14 \leq \text{Résultat} < 16 \\ \text{Très Bien} & : & 16 \leq \text{Résultat} \end{array}$$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Disposition n° 6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Disposition n° 7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré admis par compensation à celle-ci. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à celle-ci. Si la compensation «intra UE» ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE. Tout résultat «ABI» à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de Défaillant au semestre en question. La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n° 8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n° 9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10. La progression dans les parcours de formation

Disposition n° 10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année $n+1$ dès lors qu'il est admis à l'année n. L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n° 11 : Pour les licences «droit-français–droit étranger» , «économie ou gestion -langues et civilisation étrangères» et «Histoire-langue et civilisation étrangères :anglais» , les règles de compensation appliquent le principe général de compensation «intra UE» et de compensation entre les UE d'une même discipline ou «blocs» . Ainsi, à titre d'exemple, la moyenne générale du bloc «droit» ne se compense pas avec la moyenne générale du bloc «langues.» Les règles de progression dans le parcours de formation sont établies en application de ce principe de «non-compensation» entre les deux blocs. La présente disposition s'appliquera à toute licence de type «bidisciplinaire» qui pourra être créée au cours du contrat 2009-2012.

Disposition n° 12 : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC «disciplinaire» ou à une UE «disciplinaire» une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE «disciplinaire» est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

Disposition n° 13 : En 1e année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un socle (1e semestre) et portail (2e semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1e semestre) ou portail (2e semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2e année.

Disposition n° 14 : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement. Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS. à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

Disposition n° 15 : Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements «libres» qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements «libres» donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la

structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement «libre» donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme. Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2

Disposition n° 28 :Disposition n28 : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :
aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n° 29 : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par à l'UFR. S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est supérieure ou égale à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est inférieure à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n° 30 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en $n+1$ en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

Disposition n° 31 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape $n+1$ dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

LA CHARTE DES EXAMENS

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

cf. liste des sigles page 21

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

1. Les enseignants

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

2. Les étudiants

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

2.1. L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.

2.2. Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat ...) individuelles et les communique aux UFR.

Les problèmes particuliers dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous le présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

2.3. L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

2.4. L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

2.5. Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

2.6. L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

2.7. Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer

prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

2.8. La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consigné au procès verbal de l'épreuve.

2.9. L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

3. Le personnel administratif

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :
en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve, en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu, en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés, en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger, en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve, en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.

4. Les épreuves

Les partiels et les examens terminaux (Les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

4.1. Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.

4.2. Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.

4.3. Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.

4.4. L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.

4.5. Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.

4.6. L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.

4.7. A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymées. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.

4.8. Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

5. Les jurys

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

5.1. Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.

5.2. Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

6. Les fraudes

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée. L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves. Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire. Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions. Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.

Présentation des maquettes de la licence

Formation «**Économie**» (les quatre parcours) : pages **22 à 26**

Formation «**Économie & Gestion – Langues et civilisations**» (parcours Économie) : pages **27 et 29**

Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

ABI	: absence injustifiée
CA	: conseil d'administration
CEVU	: conseil des études et de la vie universitaire
CM	: cours magistral
EAD	: enseignement à distance
EC	: élément constitutif
ECTS	: european credits transfer system
TD	: travaux dirigés
UE	: unité d'enseignement

et dans les maquettes ci-après

Vol. hor.	: volume horaire
Vol. hebdo.	: volume horaire hebdomadaire
Si	: semestre n^{o} i

Licence d'Économie – Parcours n° 1 : Économie internationale

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	39 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	39 h	19,5 h	60 h	6
Mathématiques	39 h	19,5 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		19,5 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn.				
Cours au choix (voir liste page 26)	26 h		30 h	3
Total premier semestre	*182 h*	*97,5 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	26 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Stratégie internationale				
Stratégie internationale des entreprises	39 h		60 h	6
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	39 h	20 h	60 h	6
UE transversale : compléments économiques				
Théories du développement	39 h		30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		19,5 h	30 h	3
Total second semestre	*182 h*	*78,5 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 2 : Monnaie, banque et finance

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	39 h	19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	39 h	19,5 h	45 h	4,5
Mathématiques	39 h	19,5 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Comptabilité et monnaie				
Comptabilité analytique et contrôle de gestion	39 h	19,5 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		19,5 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn.				
Cours au choix (voir liste page 26)	26 h		30 h	3
Total premier semestre	*221 h*	*117 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	26 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	39 h		60 h	6
UE transversale : Droit				
Droit des affaires	26 h		30 h	3
UE disciplinaire :				
soit (parcours financier) Analyse financière **et**	20 h	10 h	30 h	3
Choix des investissements	20 h	10 h	30 h	3
soit (parcours économètre) Économétrie	39 h	19,5 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		19,5 h	30 h	3
Total second semestre	*169/170 h*	*78/78,5 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 3 : Économétrie et modélisation

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	39 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Statistiques	39 h	19,5 h	60 h	6
Mathématiques	39 h	19,5 h	60 h	6
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		19,5 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn.				
Cours au choix (voir liste page 26)	26 h		30 h	3
Total premier semestre	*182 h*	*97,5 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse de la croissance	39 h	19,5 h	60 h	6
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	26 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	39 h	19,5 h	60 h	6
Économétrie appliquée : logiciels économétriques		19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Optimisation et microéconomie				
Microéconomie et optimisation appliquées	39 h	19,5 h	30 h	3
UE transversale : Compléments économiques				
Un cours au choix :	39 h		39 h	3
Théories du développement **ou** Marchés financiers **ou** Macroéconomie de l'emploi et du chômage	26 h		30 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 6		19,5 h	30 h	3
Total second semestre	*169/182 h*	*117 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Licence d'Économie – Parcours n° 4 : Économie du travail et des politiques sociales

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Économie du travail	39 h		60 h	6
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	39 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Politiques contemporaines				
Politiques économiques depuis 1945	26 h		30 h	3
UE disciplinaire : Politiques sociales et emploi				
Protection sociale	26 h		30 h	3
Gouvernance d'entreprise et emploi	26 h		30 h	3
UE transversale : Droit				
Droit du travail	26 h		26 h	3
UE transversale : Anglais				
Anglais 5		19,5 h	30 h	3
UE transversale : Culture éco. / Préprofessionn.				
Cours au choix (voir liste page 26)	26 h		30 h	3
Total premier semestre	*208 h*	*39 h*	*300 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Macroéconomie de l'emploi et du chômage	39 h		45 h	4,5
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE	26 h	19,5 h	45 h	4,5
UE disciplinaire : Économétrie				
Économétrie	39 h	19,5 h	60 h	6
UE disciplinaire : Travail et inégalités				
Philosophie économique du travail	26 h		30 h	3
Inégalités et redistribution	26 h		30 h	3
UE disciplinaire : Santé				
Économie de la santé	26 h		30 h	3
UE transversale : Sociologie				
Sociologie du travail	26 h		30 h	3
UE transversale : Pratique de l'anglais économique				
Anglais 6 : lecture de textes économiques		19,5 h	30 h	3
Total second semestre	*208 h*	*58,5 h*	*300 h*	*30*

En LETTRES CAPITALES : cours communs à l'ensemble des parcours de la licence d'Économie.

Liste des cours au choix proposés en L3

Sur le premier semestre L3 (2 heures hebdomadaires, soit 26 h semestrielles en S5) :

- Pré-professionnalisation au professorat
- Développement durable et politique territoriale
- Analyse monétaire approfondie
- Économie du travail
- Stratégie des entreprises et organisation industrielle
- Analyse de la conjoncture

Licence d'Économie & Gestion– Langue et civilisation anglaises et américaines
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	40 h	4
Économie internationale	39 h	19,5 h	40 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	39 h	19,5 h	40 h	4
Statistiques	39 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Communication écrite et orale		↓ vol.	hebdo ↓	
Communication et expression écrite 1		2 h	3 h	3
Communication et expression orale 1		1,5 h	2,5 h	1,5
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies managériales				
Comptabilité privée anglo-saxonne		1,5 h	4,5 h	4,5
Entreprise et société au Royaume-Uni 1		1,5 h	2,5 h	1,5
Entreprise et société aux Etats-Unis 1		1,5 h	2,5 h	1,5
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation étrangères **ou** Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
Total premier semestre				*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	26 h	19,5 h	40 h	4
Économie industrielle	26 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	19,5 h	19,5 h	40 h	4
UE transversale : Droit				
Droit des affaires	26 h	19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Communication écrite et orale		↓ vol.	hebdo ↓	
Communication et expression écrite 2		2 h	3 h	4,5
Communication et expression orale 2		1,5 h	2, h	1,5
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies managériales				
Fiscalité d'entreprise et valorisation	2 h		3 h	4,5
Entreprise et société au Royaume-Uni 2	1,5 h		2,5 h	1,5
Entreprise et société aux Etats-Unis 2	1,5 h		2,5 h	1,5
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation étrangères **ou** Langue vivante II		1,5/2 h	3 h	3
Total second semestre				*30*

Licence d'Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	40 h	4
Économie internationale	39 h	19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	39 h	19,5 h	40 h	4
Statistiques	39 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Communication écrite et orale				
Traduction/interprétariat 1 1		24 h	24 h	3
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Management interculturel franco-allemand	12 h	12 h	24 h	3
Comptabilité allemande	12 h	12 h	24 h	3
Réalités économiques 1	12 h	12 h	24 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation allemandes **ou** Langue vivante II		18 h	18 h	3
Total premier semestre	*133,5 h*	*156 h*	*264 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	26 h	19,5 h	40 h	4
Économie industrielle	26 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	39 h		40 h	4
UE transversale : Droit				
Droit des affaires	26 h	19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Communication écrite et orale				
Traduction/interprétariat 2		24 h	24 h	3
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Management interculturel franco-allemand	12 h	12 h	24 h	3
Système fiscal allemeand	12 h	12 h		3
Réalités économiques 2	12 h	12 h	24 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement de la langue et civilisation allemandes **ou** Langue vivante II		18 h	18 h	3
Total premier semestre	*153 h*	*126,5 h*	*240 h*	*30*

Licence d'Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles
Parcours : Économie

Premier semestre **L3 S5**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique : analyse des fluctuations	39 h	19,5 h	40 h	4
Économie internationale	39 h	19,5 h	40 h	3
UE disciplinaire : Mathématiques et Statistiques				
Mathématiques	39 h	19,5 h	40 h	4
Statistiques	39 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 3		13 h	26 h	2
Version économique 3		13 h	26 h	2
Communiquer en milieu professionnel 1		19,5 h	40 h	2
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Environ. éco. et social de l'Espagne contemporaine	13 h	13 h	52 h	3
Comptabilité espagnole	13 h	26 h	52 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles **ou** Langue vivante II		18 h	40 h	3
Total premier semestre	*182 h*	*180,5 h*	*396 h*	*30*

Second semestre **L3 S6**

Intitulé du cours	*Cours*	*TD*	*Travail personnel*	*ECTS*
UE disciplinaire : Fondamentaux économiques				
Dynamique économique: analyse de la croissance	26 h	19,5 h	40 h	4
Économie industrielle	26 h	19,5 h	40 h	4
UE disciplinaire : Finance				
Marchés financiers	39 h		40 h	4
UE transversale : Droit				
Droit des affaires	26 h	19,5 h	30 h	3
UE disciplinaire : Langue écrite et orale				
Thème économique 4		13 h	26 h	2
Version économique 4		13 h	26 h	2
Communiquer en milieu professionnel 2		19,5 h	40 h	2
UE disciplinaire : Environn. éco. et stratégies				
Environ. éco. et soc. de l'Amérique hispanophone cont.	13 h	13 h	52 h	3
Fiscalité espagnole	13 h	26 h	52 h	3
UE transversale : Langues et civilisations				
Renforcement en langue et civilisation espagnoles **ou** Langue vivante II		18 h	40 h	3
Total premier semestre	*143 h*	*161 h*	*356 h*	*30*

université Paris Ouest Nanterre La Défense

PLANS DES COURS

L

ÉCONOMIE

Année universitaire 2009–2010

Les codes situés au niveau des titres de cours sont ceux du système Apogée

Apogée = Application pour la gestion des étudiants et des enseignements

POLITIQUES ÉCONOMIQUES DEPUIS 1945 — ELEPO507 — ◁ S5

Valérie OHEIX

Objectifs : *L'objectif de ce cours est d'expliquer l'évolution de la politique économique menée en France depuis 1945. Dans un premier temps, on présente les choix faits dans l'immédiat après-guerre et leur influence sur les caractéristiques de la croissance en France pendant les Trente glorieuses. Dans un second temps on analyse l'évolution de la politique économique française face aux crises des années 1970. Enfin, est abordé le passage à la logique de la désinflation compétitive.*

Première partie : La reconstruction pour la croissance (1944-1957) : la IVe République

Chapitre 1 : Un nouveau rôle de l'État : le capitalisme à la française (1944-1947)
Chapitre 2 : Nouvel environnement international et changement de politique économique (1947-1952)
Chapitre 3 : L'expansion dans la stabilité des prix (1953-1957)

Deuxième partie : La France de l'expansion (1958-1973)

Chapitre 4 : De nouveaux cadres et de nouveaux plans sont posés (1958-1962)
Chapitre 5 : L'impératif de la stabilité conjoncturelle (1963-1968)
Chapitre 6 : Les premiers signes de crise (fin des années 60)

Troisième partie : La politique économique de la France à l'épreuve des crises (1973-1983)

Chapitre 7 : La crise de 1973-1976 : l'impuissance de la politique économique
Chapitre 8 : Une politique de rééquilibrage macroéconomique (1976-1981)
Chapitre 9 : Limites d'une politique de relance autonome (1981-1982)

Quatrième partie : La logique de la désinflation compétitive (à partir de 1982)

Chapitre 10 : La politique de rigueur des gouvernements Mauroy et Fabius : la désinflation compétitive (1982-1986)
Chapitre 11 : La politique du franc fort (1986-1998)

Éléments bibliographiques :

Asselain J.C (1984), *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours, 2.De 1919 à la fin des années 1970*, Coll. Points, Seuil.
Bonin H. (1987), *Histoire économique de la IVe République*, Economica.
Cahiers français (1992), «Histoire économique de la France au Xxe siècle», *La documentation française*, n° 255, mars-avril.
Cahiers français (1998), «Découverte de l'économie. Tome 3. Les politiques économiques », *La documentation française*, n° 284, janvier-février.
Chantepie P., Gautier L., Piot O. et Plihon D. (1997), *La nouvelle politique économique : L'État face à la mondialisation*, Coll. Major, PUF.
Chauveau S. (2000), *L'économie de la France au 20e siècle*, Coll. Campus Histoire, SEDES.
Cochet F. (1997), *Histoire économique de la France depuis 1945*, Coll. Les topos, Dunod.
Delorme R. et André C. (1983), *L'État et l'économie. Un essai d'explication des dépenses publiques en France 1870-1980*, Seuil.
Diatkine D. et Gayman J.M. (1995), *Histoire des faits économiques, tome 2 : croissance et crise en France de 1895 à 1974*, Coll. CIRCA, Nathan.
Eck J.F. (2000), *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Coll. Cursus, Armand Colin.
Euzéby C. (1998), *Mutations économiques et sociales en France depuis 1973*, Coll. Les topos, Dunod.
Fernandez A. (2001), *L'économie française depuis 1945*, Coll. Les fondamentaux, Hachette supérieur.
Lordon F. (1997), *Les quadratures de la politique économique. Les infortunes de la vertu*, Bibliothèque Economie, Albin Michel.
Mossé É. (1997), *Les politiques économiques depuis 1974*, Coll. Mémo Economie, Seuil.
Mossé É. (1990), *L'ère des certitudes 1945 – 1973. Comprendre la politique économique Tome 1*, Coll. Points Economie, Seuil.
Mossé É. (1989), *La crise ... et après. Comprendre la politique économique Tome 2*, Coll. Points Economie, Seuil.
Vesperini J.P. (1993), *L'économie de la France sous la Ve République*, Economica.

S5 ▷ DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE : ANALYSE DES FLUCTUATIONS — ELEDY501

Valérie MIGNON

Objectifs : *L'objectif du cours est de présenter aux étudiants les théories macroéconomiques contemporaines visant à expliquer les fluctuations. Le point de départ est la chute du consensus keynésien. Ainsi, après un rappel sur les analyses des classiques et de Keynes, sont successivement traitées: la nouvelle économie classique, la théorie des cycles réels, la théorie du déséquilibre, la nouvelle économie keynésienne et les explications endogènes du cycle. Les théories économiques sont systématiquement reliées au contexte économique prévalant à l'époque où elles ont émergé.*

Introduction

I. Objet, questions et problèmes de la macroéconomie

II. Rappels sur les spécificités des analyses des classiques et de Keynes

2.1. Fonctionnement des marchés

2.2. Mécanismes de transmission et hiérarchie des marchés

III. Bref historique

3.1. La grande dépression : de la remise en cause de la pensée classique à la révolution keynésienne

3.2. La montée et la chute du consensus keynésien

IV. Renouvellement de l'analyse macroéconomique (des années 1970 à nos jours)

Chapitre 1. La Nouvelle Économie Classique (NEC)

I. Rappels sur la courbe de Phillips et typologie des anticipations

1.1. Courbe de Phillips

1.1.1. Courbe de Phillips empirique

1.1.2. La relation entre taux d'inflation et taux de chômage

1.2. Typologie des anticipations

1.2.1 Anticipations extrapolatives

1.2.2. Anticipations adaptatives

1.2.3. Anticipations rationnelles

II. Les fondements de la Nouvelle Économie Classique

2.1. Friedman et la première critique de la courbe de Phillips

2.1.1. Le taux de chômage naturel et ses propriétés

2.1.2. Les hypothèses

2.1.3. L'invalidité de la courbe de Phillips à long terme

2.2. Phelps et l'imperfection de l'information

2.3. Muth et l'hypothèse d'anticipations rationnelles

2.3.1. Définitions

2.3.2. Principales caractéristiques des anticipations rationnelles

2.3.3. Propriétés des anticipations rationnelles

III. Les thèses de la Nouvelle Économie Classique

3.1. Lucas et le rôle de l'imperfection de l'information

3.1.1. Hypothèses du modèle de Lucas

3.1.2. Détermination de l'équilibre dans le cas d'information parfaite

3.1.3. Détermination de l'équilibre dans le cas d'information imparfaite

3.1.4. L'arbitrage inflation – chômage et la critique de Lucas

3.2. L'invalidité de la courbe de Phillips : le principe d'invariance

3.2.1. Mécanisme général

3.2.2. Présentation du modèle

3.2.3. Le rôle de l'hypothèse d'anticipations rationnelles dans l'inefficacité de la politique monétaire

3.3. La théorie des changements intersectoriels

Chapitre 2. La Théorie des Cycles Réels (TCR)

I. Rappels sur les cycles

1.1. Définitions générales

1.2. Repérage des cycles : la méthode traditionnelle du NBER

1.3. Cycles de croissance et dissociation cycle /tendance

II. Les fondements de la Théorie des Cycles Réels
2.1. Principes de la Théorie des Cycles Réels
2.2. Le modèle de base de la Théorie des Cycles Réels
2.3. Conséquences d'un choc de productivité
2.4. Spécificité des résultats
2.5. La mesure des chocs technologiques : le résidu de Solow
2.6. Pertinence du modèle et calibration
2.6.1. Description de la méthode
2.6.2. Les faits stylisés
2.6.3. Confrontation aux faits stylisés
III. Les enrichissements du modèle de base de la Théorie des Cycles Réels
3.1. Enrichissements dans un cadre néoclassique
3.1.1. Le modèle de Kydland et Prescott (1982)
3.1.2. Le modèle de Long et Plosser (1983)
3.1.3. Le modèle de Hansen (1985)
3.1.4. Le modèle de Christiano et Eichenbaum (1992)
3.2. Enrichissements s'écartant du cadre néoclassique
IV. Les principales limites de la Théorie des Cycles Réels

Chapitre 3. La théorie du déséquilibre
I. Définitions des principaux concepts
1.1. Rappel sur le fonctionnement d'une économie walrasienne : le tâtonnement sur les prix
1.2. Imparfaite flexibilité des prix et ajustement par les quantités
1.3. Principaux concepts de la théorie du déséquilibre
1.3.1. Demande et offre notionnelles /effectives
1.3.2. Règle de rationnement
1.3.3. Effet de report
II. Typologie des déséquilibres
2.1. Chômage keynésien
2.2. Chômage classique
2.3. Inflation contenue ou réprimée
2.4. Surcapitalisation ou sous-consommation
III. Un modèle de déséquilibre
3.1. Hypothèses
3.2. Détermination de l'équilibre général de l'économie
3.2.1. Programme du consommateur
3.2.2. Programme du producteur
3.2.3. Équilibre général
3.3. Détermination de l'équilibre avec rationnement
3.3.1. Programme du consommateur
3.3.2. Programme du producteur
3.3.3. Situation de déséquilibre
3.3.4. Configurations possibles
IV. Théorie du déséquilibre et politique économique
4.1. Régionnement du plan salaire réel – emploi
4.2. Régionnement du plan salaire réel – dépense autonome

Chapitre 4. La Nouvelle Économie Keynésienne (NEK)
I. Principales caractéristiques de la Nouvelle Économie Keynésienne
II. La rigidité des prix
2.1. Définition
2.2. Les coûts de catalogue
2.3. La distinction marché d'enchères /marché de clientèle
2.4. Le prix en tant qu'indicateur de la qualité
2.5. Les externalités de marchés en expansion
2.6. La complexité du processus de décision des entreprises
2.7. Variations du prix, des coûts et de la demande
III. La rigidité des salaires
3.1. La théorie des contrats implicites
3.1.1. Cadre général

3.1.2. Principaux résultats
3.1.3. Principales limites
3.2. Les théories du salaire d'efficience
3.2.1. Le modèle de base du salaire d'efficience
3.2.2. L'importance des coûts de rotation de la main d'œuvre
3.2.3. Asymétrie d'information et salaire d'efficience
3.2.4. Approche sociologique du salaire d'efficience : le modèle d'équité
3.3. Syndicats et négociations : principaux résultats
3.3.1. Les modèles de contrats optimaux ou de négociation efficiente
3.3.2. Les modèles de droit à gérer
3.4. L'opposition insiders /outsiders
IV. L'hystérésis du taux de chômage
4.1. Mémoire des séries temporelles
4.1.1. Spécification de la tendance
4.1.2. Conséquences d'un choc aléatoire
4.1.3. Tendance stochastique et mémoire des séries
4.2. Présentation du concept d'hystérésis
4.2.1. Définition
4.2.2. Hystérésis et taux de chômage
4.3. Les explications de l'hystérésis du taux de chômage
4.3.1. La détérioration du capital humain
4.3.2. L'opposition insiders /outsiders
4.3.3. Le ralentissement de l'investissement
4.4. Les conséquences de l'hystérésis du taux de chômage
4.5. Conclusion
V. Défauts de coordination et équilibres multiples
5.1. Un exemple introductif de défaut de coordination
5.2. Externalités
5.3. Théorie des jeux et défauts de coordination
5.4. Équilibres multiples et taches solaires
5.5. Implications de politique économique
VI. Conclusion : apports et limites de la Nouvelle Économie Keynésienne

Chapitre 5. Explications endogènes des fluctuations
I. Principaux concepts
1.1. Linéarité /non linéarité
1.2. Explication exogène /endogène des fluctuations
1.3. La notion de sensibilité aux conditions initiales
II. Les insuffisances des modèles linéaires: l'oscillateur de Samuelson
2.1. Présentation du système
2.2. Solution du système
2.3. Étude de la dynamique du système
2.4. Conclusion: la non pertinence de l'hypothèse de linéarité
III. L'accélérateur non linéaire de Goodwin (1951)
3.1. Hypothèses du modèle
3.2. Description du cycle
3.3. Exemple numérique
3.4. Principaux résultats du modèle

Éléments bibliographiques :

Abraham-Frois G. (2002), *Dynamique économique*, Dalloz.
Abraham-Frois G. et Larbre F. (1998), *La macroéconomie après Lucas, Textes choisis*, Economica.
Artus P. (1989), *Macroéconomie*, PUF.
Benassy J.P. (1984), *Macroéconomie et théorie du déséquilibre*, Dunod.
Blanchard O. et Fischer S. (1989), *Lectures on Macroeconomics*, MIT Press.
Larbre F. (1993), *Croissance et fluctuations, Exercices corrigés*, Economica.
Romer D. (1997), *Macroéconomie approfondie*, Ediscience.
Snowdon B., Vane H. et Wynarczyk (1997), *La pensée économique moderne*, Ediscience.

ÉCONOMIE DU TRAVAIL

ELEET506 ◁ **S5**

Eve CAROLI

Objectifs : *Fournir une série d'éléments descriptifs concernant le marché du travail français, en particulier en comparaison internationale.*
Fournir un ensemble de bases théoriques permettant de comprendre les caractéristiques et les évolutions du marché du travail français.
Fournir quelques connaissances de base en matière de politiques économiques relatives au marché du travail.

Chapitre 1. Le marché du travail en France

I. Le chômage

II Les caractéristiques de l'emploi

III Productivité et rémunération

Chapitre 2. La conception néo-classique du marché du travail

I La demande de travail

II L'offre de travail

III L'équilibre du marché du travail et le chômage dans la conception néoclassique

Chapitre 3. Les approches non-standard du travail

I L'emploi et le chômage dans la théorie keynésienne

II Le travail et l'emploi selon les économistes des organisations et des institutions

Chapitre 4. Les nouvelles théories du marché du travail

I La théorie des contrats implicites

II Les théories du salaire d'efficience

III La théorie des négociations

Chapitre 5. Les débats sur la politique économique et la nature du chômage

I. La courbe de Phillips et sa critique par les monétaristes et les nouveaux classiques

II. La théorie du taux de chômage d'équilibre

Chapitre 6. Les politiques de l'emploi

I. Les caractéristiques de la politique de l'emploi

II. Les différents leviers de la politique de l'emploi

Éléments bibliographiques :

Manuels de référence

Cahuc P. et Zylberberg A. (2001), *Le Marché du Travail*, De Boeck.
Redor D. (1999), *Economie du Travail et de l'Emploi*, Montchrestien.

Manuels plus spécifiques

Cahuc P. et Zylberberg A. (2003), *Microéconomie du marché du travail*, Repère, La Découverte.
Freyssinet J. (220), *Le chômage*, Repère, La Découverte.
Gazier B. (1993), *Economie du Travail et de l'Emploi*, Précis Dalloz.
Perrot A. (1992), *Les nouvelles théories du marché du travail*, Repère, La Découverte.
Reynaud B. (1994), *Les théories du salaire*, Repère, La Découverte.

Publications statistiques

DARES (2003), *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*, Repère, La Découverte.
INSEE (2005-2006), *France : portrait social*.

cf. la suite des références au verso

INSEE (2003-2004), *Données sociales : la société française.*
OCDE (2006), *Perspectives de l'Emploi*, publication annuelle.
OCDE (2005), *Etudes Economiques : France.*
OFCE (2006), *L'économie française*, Repère, La Découverte, publication annuelle.

Sites internet de référence

Ministère du Travail – DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) : *http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_f.html*

Conseil d'Analyse Economique : *http://www.cae.gouv.fr/*

INSEE : *http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp*

Centre d'Etudes de l'Emploi : *http://www.cee-recherche.fr/*

S5 ▷ ANALYSE MONÉTAIRE APPROFONDIE — ELEAM502

Agnès LABYE

Objectifs : *Il s'agit d'un cours à option plus spécifiquement destiné aux étudiants ayant choisi le parcours Monnaie finance. C'est leur premier cours de spécialité qui est supposé poursuivre celui de macroéconomie 2 suivi en principe par tous les étudiants. Cet enseignement doit leur donner tous les fondamentaux leur permettant de suivre des enseignements de spécialité en particulier le cours de Marchés financiers.*

I-Le processus d'intermédiation financière

I-1 Le processus d'intermédiation: une analyse macroéconomique
I-2 Le processus d'intermédiation: une analyse microéconomique

II- Taux d'intérêt et politique monétaire

II-1 Taux d'intérêt et comportement des agents économiques
II-2 Taux d'intérêt et élaboration de la politique monétaire

Éléments bibliographiques :

Mishkin F. (2007), *Monnaie, banque et marchés financiers*, 8ème édition, Pearson Education.
Scialom L. (2006), *Économie bancaire*, collection Repères, La Découverte.
BCE et BDF, *Bulletins trimestriels.*

STRATÉGIE DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS INDUSTRIELLES

ELESO502 ◁ **S5**

Olivier MUSY

Objectifs : *Comprendre et maîtriser des outils théoriques pour analyser les stratégies des firmes. Savoir les appliquer à des cas concrets. Connaître les différents outils à la disposition des firmes pour acquérir une position dominante sur un marché. L'approche retenue est celle de l'économie industrielle. Il s'agit donc d'un cours qui utilise plus les concepts économiques que les concepts issus de la gestion. L'objectif reste de comprendre les enjeux et les motivations relatifs au comportement des firmes.*

Chapitre 1 : Introduction
Chapitre 2 : Les stratégies de prix
Chapitre 3 : La différentiation des produits
Chapitre 4 : La publicité
Chapitre 5 : La discrimination par les prix
Chapitre 6 : La recherche et Développement (R&D)
Chapitre 7 : La monopolisation du marché
Chapitre 8 : Les accords entre firmes

Éléments bibliographiques :

Ouvrages de base
Médan et T. Warin, *Économie industrielle*, Dunod.
D. Carlton et J. Perloff, *Économie industrielle*, De Boeck Université.
J.M. Chevalier, *L'économie industrielle des stratégies d'entreprise*, Montchrestien.
S. Oz, *Industrial Organization: Theory and applications*, MIT Press.
K. Huynh et D. Besancenot, *Économie industrielle*, Bréal.

Ouvrages au format poche
Gabszewicz J., *La différenciation des produits*, collection Repères, La découverte.
E. Combe, *La politique de la concurrence*, collection Repères, La découverte.
J. Gabszewicz, *La concurrence imparfaite* , collection Repères, La découverte.

Dans la série des rapport pour le Conseil d'Analyse Économique (CAE)
D. Encaoua et R. Guesnerie, «Politiques de la concurrence», *Conseil d'Analyse Économique.*
E. Cohen et J.H. Lorenzi, «Politiques industrielles pour l'Europe», *Conseil d'Analyse Économique.*

Un ouvrage plus proche de la gestion :
M. Porter, *L'avantage concurrentiel*, Interédition.

S5 ▷ MATHÉMATIQUES — ELEMA505

Bernard DESGRAUPES

Nombres complexes

Mathématiques des sytèmes dynamiques :

Équations de récurrence linéaires d'ordre 1 et 2.
Équations différentielles linéaires d'ordre 1 et 2.
Applications à l'économie : oscillateur de Samuelson,
accélérateur de stocks de Metzler,
modèle de Phillips

Vecteurs propres et diagonalisation des applications linéaires

Applications: puissances $n^{\text{èmes}}$de matrices, polynômes matriciels

Étude des matrices symétriques.

Applications aux formes quadratiques: étude de signe et réduction
Applications à la résolution des systèmes d'applications linéaires

S5 ▷ ÉCONOMIE INTERNATIONALE — ELEI504

Pamina KOENIG

1. État des lieux de la mondialisation
2. La balance des paiements
3. Les bases de l'échange
4. Technologie et avantages comparatifs: le modèle de Ricardo
5. Dotations factorielles et avantages comparatifs: le modèle HOS
6. Le modèle standard
7. Économies d'échelle et concurrence imparfaite
8. Commerce en concurrence oligopolistique
9. La protection commerciale
10. Les négociations commerciales

Éléments bibliographiques :

Aglietta M. et Rebérioux A. (2004), *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel
Krugman et Obstfeld, Pearson
Mucchielli et Mayer, Dalloz
Les nouvelles théories du commerce international, Repère
Le commerce international, Repère

STATISTIQUES — ELEST501 — ◁ S5

Philippe SOULIER

Rappels de probabilités : Variables aléatoires. Caractéristiques d'une loi. Indépendance. Lois limites

Estimation : Échantillonnage. Estimateur et propriétés. Vraisemblance, information, exhaustivité. Borne de Cramer-Rao. Estimateur du maximum de vraisemblance. Estimation par intervalle de confiance.

Tests statistiques : Introduction. Théorie des tests. Tests paramétriques, méthode de Neyman-Pearson. Tests non paramétriques: tests du khi-deux, etc ...

ANALYSE DE LA CONJONCTURE — ELEAC502 — ◁ S5

Françoise LARBRE

Objectifs : *À l'issue de ce cours, les étudiants devront être capables de se repérer dans les différentes sources d'information, de collecter des données, d'en choisir une représentation graphique pertinente, de leur appliquer les traitements statistiques adéquats, de relier les données à un cadre théorique de référence. L'objectif ultime est la capacité à élaborer un diagnostic conjoncturel. Le cadre de modélisation, calcul et représentation graphique sera celui du logiciel statistique R.*

1. Présentations des outils

2. Règles de comportement et décalages temporels

2.1. Rappels : prix et fluctuations, multiplicateurs
2.2. Comportement d'investissement et fluctuations de l'activité
2.3. Répartition du produit et fluctuations de l'activité

3. L'élaboration de l'information économique

3.1. Connaissances de base en statistique (évolution d'une variable, effet de structure, indicateurs partiels et synthétiques, contribution à la croissance, acquis de croissance ...)
3.2. Les grands indicateurs issus d'enquêtes quantitatives (IPI, IPC ...)
3.3. Les enquêtes de conjoncture et les données d'opinion
3.4. Les comptes trimestriels

4. Les logiciels institutionnels d'analyse macroéconomiques

5. Les notes de conjoncture

5.1. Mises en forme et en cohérence des conjonctures élémentaires
5.2. L'environnement international

Éléments bibliographiques :

Abraham-Frois, G. (1995), *Les fluctuations économiques*, coll. Poche, Economica.
Abraham-Frois, G. (2002), *Dynamique économique*, Dalloz.
Carnot, N. et Tissot, B. (2002), *La prévision économique*, Economica.
Cling, J.P. (1990), *L'analyse de la conjoncture*, coll. Repères, La Découverte.
Dupriez, P. et alii (1996), *L'économie en mouvement*, De Boeck Université.
Fayolle, J. (1987), *Pratique contemporaine de l'analyse conjoncturelle*, Economica - Insee.
Granelle, J.J. (1977), *Fluctuations économiques et conjoncture*, Masson.

S5 ▷ **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POLITIQUES TERRITORIALES** **ELEDD502**

Françoise DUTHU

Objectifs : *Ce cours optionnel a pour but de donner aux étudiants une culture générale et théorique sur le concept de développement durable. Il est aussi un enseignement de pré-professionnalisation, répondant à la curiosité de ceux qui envisagent une orientation professionnelle vers les métiers du développement local et territorial.*

Chapitre I : De l'émergence de l'écologisme à la définition du concept de développement durable (historique et présentation de diverses définitions du concept)

Chapitre II : Stratégie française de développement durable et instruments juridiques (dont principe de précaution)

Chapitre III : Écologie et économie (de la soutenabilité faible à la soutenabilité forte)

Chapitre IV : Développement durable et territoires (aspects législatifs, thème de la ville durable, présentation des «pays» et de l'agenda 21 local)

Éléments bibliographiques :

Coméliau L., Holec N., Piéchaud J.P., , non daté, «Repères pour l'agenda 21 local», association 4 d.

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développemen (1987), *Notre avenir à tous*, traduction française 1988, 2nde édition 1989, Montréal, Éditions du Fleuve.

Emelianoff C. (1999), *La ville durable, un modèle émergent – Géoscopie du réseau européen des villes durables*, Thèse de doctorat en géographie de l'Université d'Orléans.

Faure A., Pollet G., Warin P. (1997), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débat autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan.

Godard O. (1994), « Le développement durable : paysage intellectuel », *Natures – Sciences – Sociétés*, 2, (4), p. 309-322.

Héran F., Zuindeau B. éd. (2001), « Développement durable et territoires », numéro thématique, n° 37, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, Paris, L'Harmattan.

Joye D., Leresche J. P. (1997), « Gouvernance et nouveaux territoires d'action publique », in G.Saez, J.-P. Leresche et M. Bassand éd., Gouvernance métropolitaine et transfrontalière, Paris, l'Harmattan.

Larrue C. (2000), *Analyser les politiques publiques d'environnement*, Paris, L'Harmattan.

Morin E. Kern A. B. (1993), *Terre-Patrie*, Paris, Seuil.

Theys J. (2000), « Développement durable, villes et territoires– Innover et décloisonner pour anticiper les ruptures », *Notes du Centre de prospective et de veille scientifique*, n° 13, janvier.

Vivien F. D., Zuindeau B. (2001), « Le développement durable et son espace : antécédents intellectuels et questions pour l'avenir », in Héran F., Zuindeau B. éd., Développement durable et territoires, numéro thématique, n° 37, *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, Paris, L'Harmattan.

Wackernagel M., Rees W. (1996), *Notre empreinte écologique*, traduction française de 1999, Montréal, éditions écosociété.

Zaccaï E. (2002), « Le développement durable – Dynamique et constitution d'un projet », *P.I.E.-Peter Lang*.

Zuindeau B (1996), « La problématique du développement durable : les enseignements de l'approche spatiale », communication au colloque international, *Écologie, Économie, Société*, St Quentin en Yvelines, 23-25 mai.

Zuindeau B.éd. (2000), « Développement durable et territoire », Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Septentrion.

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE — ELEIN601 — ◁ S5

Bénédicte COESTIER

Objectifs : *L'économie industrielle est la branche de la microéconomie qui s'intéresse à l'entreprise. Elle étudie leurs stratégies et le fonctionnement des marchés. Pour ce faire, elle élabore et utilise des outils d'analyse : de la firme, de la concurrence, du pouvoir de marché, de l'intégration, de l'innovation, de la négociation, etc.*
Depuis le début des années 80, l'analyse économique s'est beaucoup enrichie et l'économie d'entreprise a complètement renouvelé ses références : la vision traditionnelle de l'entreprise en tant que boîte noire» est remplacée par une réflexion autour d'un jeu d'acteurs internes et externes à l'entreprise. Elle s'appuie maintenant sur la théorie de la concurrence imparfaite et la théorie des contrats. Ces théories exploitent de manière extensive les outils et les résultats de la théorie des jeux. Par ailleurs, le phénomène d'externalité de consommation qui fait que la valeur d'un bien augmente (externalités positives) ou diminue (externalités négatives) avec le nombre d'individus qui le consomment, renouvelle la question du comportement optimal des entreprises.
Ce cours d'économie industrielle porte sur l'étude de la structure des entreprises et des marchés, ainsi que de leurs interactions. Il s'articule autour de deux grandes approches complémentaires : l'analyse concurrentielle (étude du comportement stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel) et l'analyse organisationnelle (étude des relations contractuelles).

I – L'analyse concurrentielle :

A) Analyse économique traditionnelle des structures de marchés
- Les structures de marché : Concurrence parfaite et concurrence imparfaite (monopole, oligopole . . .)
- Structures de marché et performances (les indicateurs de performances du marché, les indicateurs des structures de marché).
- Les premiers développements de l'économie industrielle : le paradigme «structure, conduite, performance»

B) L'analyse stratégique de la concurrence :
- Dimension temporelle de la concurrence
- Le phénomène des barrières stratégiques à l'entrée.

C) La différenciation des produits
- Différenciation horizontale et concurrence en prix
- Différenciation verticale et concurrence en prix/quantité

D) Les effets de réseau
- Les effets de réseau simples
- Les effets de réseau croisés

II – L'analyse organisationnelle (approches contractuelles)

A) La théorie des coûts de transaction.

B) La théorie des incitations et relation d'agence

Éléments bibliographiques :

Baudry, B. (2003), *Économie de la firme*, Coll. Repères, Éd. La Découverte.
Coestier, B. et Marette, S. (2004), *Économie de la qualité*, coll. Repères, Éd. La découverte.
Carlton, D. et Perloff, J. (1998), *Économie industrielle*, De Boeck Université.
Coriat, B. et Weinstein, O. (1995), *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Le livre de Poche.
Gabszewicz, J. (2003), *La concurrence imparfaite*, Coll. Repères, Éd. La Découverte.
Gabszewicz, J. (2006), *La différenciation des produits*, Coll. Repères, Éd. La Découverte.
Osborne, M. (2004), *An introduction to game theory*, Oxford University Press.
Tirole, J. (1993), *Théorie de lorganisation industrielle*, Economica, vol. 1 et 2 .
Salanié, B. (1994), *Théorie des contrats*, Economica.

S5 ▷ GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET EMPLOI ELEGO508

Antoine REBÉRIOUX

Objectifs : *L'objectif du cours est de parvenir à une meilleure compréhension du fonctionnement et des enjeux actuels de l'Union européenne.*
L'analyse du processus d'intégration dans ses deux dimensions, approfondissement et élargissement, permet de comprendre la méthode d'intégration retenue: une approche fonctionnelle, une intégration par les marchés (union douanière–grand marché–monnaie unique).
Une présentation du cadre institutionnel permet de cerner l'organisation de l'Union européenne, de préciser les intérêts représentés (l'Union – les États – les citoyens) et de comprendre comment s'opère le processus de décision.
L'analyse des principales dimensions de l'intégration , commerciale, monétaire et budgétaire, ainsi que l'analyse des politiques communautaires permettent d'éclairer les enjeux qui alimentent les débats sur l'Europe.

0 – La gouvernance d'entreprise

0.1. Entreprises et sociétés de capitaux
0.2. Les acteurs de la gouvernance: actionnaires, directeurs, administrateurs et salariés

1 – Quels objectifs l'entreprise doit-elle servir?

1.1. Le modèle actionnarial
1.2. Le modèle partenarial

2 – La diversité des systèmes de gouvernance

2.1. Le modèle anglo-saxon
2.2. Le modèle continental

3 – L'influence de la gouvernance sur l'emploi

3.1. Les firmes familiales
3.2. Marchés boursiers et gestion de l'emploi

Éléments bibliographiques :

Aglietta M. et Rebérioux A. (2004), *Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel
Allouches, J. (dir.) (2003), *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2ème édition.
Blair M. (1995), «Ownership and Control: Rethinking Corporate Governance for the Twenty-First Century », *Washington, Brookings*
Cahiers français (200ξ), «Le capitalisme: mutations et diversité », mars-avril
Pérez, R. (2009), *La gouvernance de l'entreprise*, coll. Repères, La Découverte

ÉCONOMÉTRIE

ELEEC603 ◁ **S6**

Valérie MIGNON

Objectifs : *L'objectif est de fournir aux étudiants les bases de l'économétrie. L'optique retenue est résolument appliquée. Il s'agit ainsi non seulement de présenter les concepts théoriques indispensables, mais aussi et surtout de permettre aux étudiants d'appliquer ces concepts et d'interpréter, d'un point de vue économique, les résultats obtenus. Après un rappel des concepts statistiques de base, sont étudiés: le modèle de régression simple, le modèle de régression multiple, les problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité des erreurs et la question de la multicolinéarité.*

Introduction

Chapitre 1: Développements introductifs

I. Modèle et variable
- 1.1. Définition du concept de modèle
- 1.2. Différents types de données
- 1.3. Variable expliquée /variable explicative
- 1.4. Terme d'erreur

II. Rappels de statistique
- 2.1. Moyenne
- 2.2. Variance, écart type et covariance
- 2.3. Coefficient de corrélation linéaire

III. Brève introduction au concept de stationnarité
- 3.1. Stationnarité en moyenne
- 3.2. Stationnarité en variance

Chapitre 2: Le modèle de régression simple

I. Généralités
- 1.1. L'hypothèse de linéarité
  - 1.1.1. Linéarité dans les variables
  - 1.1.2. Linéarité dans les paramètres
- 1.2. Écriture du modèle de régression simple et propriétés du terme d'erreur
  - 1.2.1. La nullité de l'erreur moyenne
  - 1.2.2. L'absence d'autocorrélation des erreurs
  - 1.2.3. L'homoscédasticité des erreurs
  - 1.2.4. La normalité des erreurs
- 1.3. Récapitulatif: spécification du modèle de régression simple

II. Les moindres carrés ordinaires (MCO)
- 2.1. Objectif et rappel des hypothèses
- 2.2. Le principe des MCO
- 2.3. Les estimateurs des MCO
  - 2.3.1. Recherche des estimateurs
  - 2.3.2. Récapitulatif et propriétés
- 2.4. Propriétés des estimateurs des MCO
  - 2.4.1. Estimateurs linéaires
  - 2.4.2. Estimateurs sans biais
  - 2.4.3. Estimateurs convergents et de variance minimale
- 2.5. Estimateur MCO de la variance de l'erreur
  - 2.5.1. Recherche de l'estimateur de la variance de l'erreur
  - 2.5.2. Estimation des variances des estimateurs des MCO
- 2.6. Application empirique

III. Tests sur les paramètres de régression
- 3.1. Détermination des lois suivies par les estimateurs des MCO
- 3.2. Tests sur les coefficients de régression
- 3.3. Application empirique

IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination
- 4.1. Équation d'analyse de la variance
- 4.2. Coefficient de détermination
- 4.3. Analyse de la variance et test de significativité du coefficient ?
- 4.4. Application empirique

V. Prévision

Chapitre 3: Le modèle de régression multiple

I. Écriture du modèle sous forme matricielle

II. Les estimateurs des MCO
- 2.1. Hypothèses du modèle de régression multiple
- 2.2. Estimation des coefficients
- 2.3. Propriétés des estimateurs des MCO
  - 2.3.1. Linéarité de l'estimateur
  - 2.3.2. Estimateur sans biais
  - 2.3.3. Matrice de variance-covariance des coefficients et estimateurs de variance minimale
- 2.4. Estimation de la variance des erreurs
- 2.5. Exemple
  - 2.5.1. Détermination des estimateurs des MCO
  - 2.5.2. Calcul pratique

III. Tests sur les coefficients de régression
- 3.1. Loi des estimateurs
- 3.2. Tests sur un coefficient de régression
- 3.3. Tests de significativité de plusieurs coefficients
  - 3.3.1. Test sur un coefficient de régression particulier
  - 3.3.2. Test d'égalité de coefficients
  - 3.3.3. Test de significativité de l'ensemble des coefficients
  - 3.3.4. Test de significativité d'un sous-ensemble de coefficients
  - 3.3.5. Dérivation des tests

IV. Analyse de la variance et coefficient de détermination corrigé
- 4.1. Équation d'analyse de la variance
  - 4.1.1. Écriture sous forme de variables centrées
  - 4.1.2. Cas de variables non centrées
- 4.2. Coefficient de détermination
- 4.3. Coefficient de détermination corrigé
- 4.4. Exemple

V. Prévision
- 5.1. Détermination de la valeur prévue et intervalle de prévision
- 5.2. Exemple

VI. Critères de comparaison de modèles
- 6.1. Pouvoir explicatif/pouvoir prédictif d'un modèle
- 6.2. Coefficient de détermination et coefficient de détermination corrigé
- 6.3. Les critères d'information
  - 6.3.1. Critère d'information d'Akaike
  - 6.3.2. Critère d'information de Schwarz
- 6.4. Critère de Mallows

VII. Application empirique

Chapitre 4: Hétéroscédasticité et autocorrélation des erreurs

I. Les estimateurs des moindres carrés généralisés (MCG)
- 1.1. Propriétés des estimateurs des MCO en présence d'autocorrélation et/ou d'hétéroscédasticité
- 1.2. La méthode des MCG
- 1.3. Estimation de la variance des erreurs

II. Hétéroscédasticité des erreurs
- 2.1. Les sources de l'hétéroscédasticité
- 2.2. Estimation en présence d'hétéroscédasticité
- 2.3. La détection de l'hétéroscédasticité
  - 2.3.1. Test de Goldfeld et Quandt
  - 2.3.2. Test de Glejser
  - 2.3.3. Test de Breusch-Pagan
  - 2.3.4. Test de White
- 2.4. Procédures d'estimation en présence d'hétéroscédasticité
  - 2.4.1. Estimateur de la matrice de variance-covariance de White
  - 2.4.2. Estimateur de la matrice de variance-covariance de Newey-West
- 2.5. Application empirique

III. Autocorrélation des erreurs
- 3.1. Les sources de l'autocorrélation
- 3.2. Estimation en présence d'autocorrélation
- 3.3. La détection de l'autocorrélation
  - 3.3.1. Test de Durbin-Watson
  - 3.3.2. Test de Durbin
  - 3.3.3. Test de Breusch-Godfrey
- 3.4. Procédures d'estimation en présence d'autocorrélation des erreurs
  - 3.4.1. Cas où la variance du terme d'erreur est connue: principe général des MCG
  - 3.4.2. Cas où la variance du terme d'erreur est connue: les méthodes pseudo-MCG
- 3.5. Estimation en présence d'autocorrélation des erreurs
- 3.6. Application empirique

Chapitre 5: Multicolinéarité et sélection de variables

I. Présentation du problème
II. Les effets de la multicolinéarité
III. La détection de la multicolinéarité
- 3.1. Corrélation entre les variables explicatives
- 3.2. Test de Klein
- 3.3. Test de Farrar et Glauber
- 3.4. L'étude des facteurs d'inflation de la variance
- 3.5. Application empirique

IV. Les solutions à la multicolinéarité: la ridge regression
V. Méthodes de sélection des variables
- 5.1. La méthode de toutes les régressions possibles
- 5.2. L'élimination ascendante des variables explicatives: backward elimination
- 5.3. La sélection ascendante des variables explicatives: forward regression
- 5.4. La méthode stepwise
- 5.5. Application empirique

Éléments bibliographiques :

Bourbonnais, R. (2006), *Économétrie : manuel et exercices corrigés*, Dunod.
Greene, W. (2005), *Économétrie*, Pearson Education.
Johnston, J. et Dinardo, J. (1999), *Méthodes économétriques*, Economica.
Mignon, V. (2008), *Économétrie. Théorie et applications*, Economica.

S6 ▷ DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE : ANALYSE DE LA CROISSANCE — ELEDY601

Christian BIDARD

INTRODUCTION

Chapitre I. Un siècle de croissance française

1.La croissance française (1873-1974)
d'après l'ouvrage d'après Carré, Dubois, Malinvaud. L'identification de facteurs de la croissance. Une comptabilité de la croissance.
2. Aperçu sur l'évolution des données et des études sur la croissance depuis 30 ans
3. Les questions posées à la théorie de la croissance
Bref survol de l'évolution des théories

PREMIÈRE PARTIE : LA CROISSANCE EXOGÈNE

Chapitre II. Une croissance instable?

1. L'inspiration keynésienne après la guerre
2. Modèle de Harrod
3. Modèle de Domar
4. Croissance et répartition : une lignée keynésienne
modèle de Kaldor; modèle de Pasinetti; relation de Cambridge; critique de Samuelson-Modigliani

Chapitre III. Le modèle néo-classique de croissance exogène

1.Historique
2. Rappels : la fonction de production néo-classique
productivité marginale, rendements constants, épuisement du produit, élasticité du produit / capital ou travail, élasticité de substitution). Cobb-Douglas, C.E.S.
Forme intensive de la fonction de production
3.Le modèle de Solow
L'équation dynamique. Existence d'un état régulier / stationnaire.
Dynamique de la transition. Vitesse d'ajustement (uniquement pour Cobb-Douglas).
4. Exercices de statique comparative
Effet de $\Delta s, f$, ... Règle d'or
5. Les insuffisances du modèle de base

Chapitre IV. Modèle de Solow avec progrès technique exogène

1.Introduction
2. Progrès technique et neutralités
Progrès technique en général
Diverses notions de neutralité du progrès technique : Harrod, Hicks, Solow.
Les fonctions de production par la comptabilité de la croissance. Résidu de Solow
3. Modèle de Solow avec progrès technique
L'équation de la dynamique
L'état quasi-stationnaire : caractérisation, règle d'or modifiée
La dynamique de la convergence : stabilité globale, vitesse de convergence (calcul dans le cas général).
4. Evaluation du modèle de Solow
Comparaison des états réguliers (capital par tête, taux de profit)
La bêta-convergence (Baumol), sigma-convergence
5. Critique de la notion de progrès technique exogène

Chapitre V. Autour du modèle de Solow

1. Deux tentatives d'amélioration du modèle
($1^{\text{ère}}$partie : La croissance optimale)
2. Modèle de Ramsey-Cass-Koopmans
3. Modèle de Diamond (générations imbriquées)
4. Comparaisons avec le modèle de Solow
($2^{\text{ème}}$partie : Progrès technique incorporé)
5. Les modèles à générations de capital
6. Vers l'endogénéisation de la croissance : l'apport d'Arrow

DEUXIÈME PARTIE : LA CROISSANCE ENDOGÈNE

Chapitre VI. Un modèle simple de croissance endogène

1. Le modèle AK
   Equilibre. Transition. Les écarts avec le modèle de Solow
2. Développement : le rôle du capital humain
   Modèle de Lucas.

Chapitre VII. L'économie des connaissances

Rivalité et exclusion. Externalités. Rendements croissants. Concurrence imparfaite. Propriété intellectuelle, brevets et monopoles. R&D. Diffusion des connaissances et effets d'apprentissage.

Chapitre VIII. L'Etat et la croissance

Les biens publics
La politique économique

Chapitre IX. Evaluation des théories de la croissance endogène

L'analyse des taux de croissance
L'étude de la convergence. Les clubs de convergence.
Les limites de la théorie de la croissance endogène(Solow)

TROISIÈME PARTIE : LES QUESTIONS NOUVELLES

ChapitreX. Les ressources naturelles

La terre, le pétrole, l'effet de serre...

1. Smith et Ricardo, théoriciens de la croissance
2. Les ressources épuisables
   Règle d'Hotelling. Modèle vert de Solow. Règle d'Hartwick
3. Le développement durable
   Enjeux et débats. Les droits à polluer. Effet de serre. Accords de Kyoto.

(Chapitre XI. Développement et démocratie)

Sen.

Éléments bibliographiques :

Abraham-Frois, G. (2002), *Dynamique économique*, 9ème édition, Dalloz

Barro, R. J., and Sala-I-Martin, X. (1995), *Economic Growth*, McGraw-Hill. Traduction française, *La croissance économique*, Ediscience international, 1996

Carré, J.J., Dubois, P. et Malinvaud, E. (1972), *La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Seuil

Jacques, J.F. et Rebeyrol, A. (2001), *Croissance et fluctuations*, Dunod

Jones, C.I. (2002), *Introduction to economic growth*, 2d edition, W.W. Norton and Company

Romer, D. (1996), , *Advanced Macroeconomics*, McGraw-Hill. Traduction française, *Macroéconomie approfondie*, Ediscience international, 1997

S6 ▷ MACROÉCONOMIE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE ELEMC603

Ludovic JULIEN

Objectifs : *Ce cours est un approfondissement des principales théories qui structurent le champ de la macroéconomie contemporaine.Il présente et analyse les modèles des théories en présence, mais aussi les débats auxquels celles-ci donnent lieu. L'accent est mis sur le marché du travail et la politique monétaire. Ce cours a aussi pour vocation de resituer les débats relatifs à l'emploi et au chômage dans une perspective historique, tant du point de vue des idées que de celui des faits.*
Le cours constitue aussi un premier apprentissage de la modélisation en macroéconomie. Des travaux dirigés viennent à l'appui de ce cours sous la forme d'un document par chapitre (questions sur des textes originaux d'auteurs et sur des extraits de manuels avancés, ainsi qu'un exercice de synthèse). Les examens comportent toujours un exercice et une question. Le cours utilise les connaissances accumulées en macroéconomie et en microéconomie lors des deux premières années de Licence.

CHAPITRE 1: L'équilibre macroéconomique walrasien

Section 1. Fondements
Section 2. Un modèle macroéconomique walrasien
Section 3. Discussion

CHAPITRE 2: L'équilibre macroéconomique keynésien

Section 1. Chômage involontaire d'équilibre et équilibre de sous-emploi
Section 2. Un modèle macroéconomique keynésien
Section 3. Keynes et les modèles keynésiens

CHAPITRE 3: L'économie nouvelle classique

Section 1. La critique de Friedman et les modèles de Lucas
Section 2. Le modèle de Sargent-Wallace
Section 3. La théorie des cycles réels

CHAPITRE 4: Emploi et défauts de coordination du marché

Section 1. Équilibres multiples et défauts de coordination
Section 2. Un modèle macroéconomique avec externalités de transaction
Section 3. Discussion

CHAPITRE 5: Concurrence imparfaite et marché du travail

Section 1. Fondements
Section 2. Le modèle WS-PS
Section 3. Discussion

CHAPITRE 6: Croissance et marché du travail

Section 1. La croissance équilibrée
Section 2. Éducation et chômage
Section 3. Discussion

Éléments bibliographiques :

Abraham-Frois G. (2002), *Dynamique économique*, Dalloz.
Abraham-Frois G. et Larbre F. (1998), *La Macroéconomie après Lucas*, Economica.
Romer D. (2001), *Macroéoconomie approfondie*, Ediscience.
M. DE Vroey (2009), *Keynes, Lucas: d'une macroéconomie à l'autre*, Dalloz
Snodown B., Vane H. et Wynarczik T. (1996), *La pensée économique moderne*, Ediscience.

MARCHÉS FINANCIERS — ELEMF602 — S6

Laurence SCIALOM

Objectifs : *Analyse empirique et théorique des marchés financiers et de leur évolutions les plus récentes.*

PARTIE N° 1: PARTIE INTRODUCTIVE: LES PRÉ-REQUIS

CHAPITRE N° 1 : Marchés et intermédiaires financiers: concepts de base

CHAPITRE N° 2 : Globalisation et libéralisation financière

PARTIE N° 2 : LES MARCHÉS DE CAPITAUX

CHAPITRE N° 3 : Le marché monétaire

CHAPITRE N° 4 : Le marché obligataire

CHAPITRE N° 5 : Le marché des actions

CHAPITRE N° 6 : Principes d'évaluation des actifs et instabilité financière

PARTIE N° 3 : LA GESTION DES RISQUES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

CHAPITRE N° 7 : Principe de fonctionnement des marchés à terme

CHAPITRE N° 8 : Analyse et premier bilan de la crise des subprimes

Éléments bibliographiques :

Aglietta M. (2005), *Macroéconomie Financière*, (tome 1 et 2), coll. Repères, La Découverte
Bénassy- Quéré A., Boone L. et Coudert V. (2003), *Les taux d'intérêt*, coll. Repères, La découverte.
Blake D. (2002), *Financial Market Analysis*, John Wiley & sons.
Brossard O. (2001), *D'un Krach à l'autre*, Grasset – Le Monde.
Capelle Blancard G., Couderc N. et Vandelanoite S. (2004), *Les marchés financiers en fiches*, coll. optimum, Ellipses.
Ferrandier R. et Koen V. (2002), *Marchés de capitaux et techniques financières*, Economica, Gestion.
Lardic S. et Mignon V. (2006), *L'efficience informationnelle des marchés financiers*, coll. Repères, La Découverte.
Goyeau D. et Tarazi A. (2005), *la Bourse*, coll. Repères, La Découverte.
Jegourel Y. (2005), *Les produits financiers dérivés*, coll. Repères, la Découverte.
Mishkin F. and Eakins S. (2008), *Financial Markets and Institutions*, Addison – Wesley.
Orléan A. (1999), *Le pouvoir de la finance*, Odile Jacob.
Pilverdier J. et Hamet J. (2001), *Le marché financier français*, coll. Techniques de Gestion, Economica.
Jacquillat B. et Solnick B. (2002), *Marchés financiers – Gestion de portefeuille et des risques*, Dunod.

S6 ▷ MICROÉCONOMIE ET OPTIMISATION APPLIQUÉES ELEMO605

Christian BIDARD

Les choix de l'entreprise à court terme (programmation linéaire; interprétation des variables duales). Aperçu sur les généralisations (programmation concave, Euler et Pontryagyn)

Le moyen terme (théorème de l'enveloppe)

Le long terme: critères d'investissement

L'incertain: les critères de l'espérance d'utilité, alternatives et critiques

Les choix de portefeuille

Éléments bibliographiques :

Bidard C., Polycopiés mis à disposition
Picard P., *Éléménts de microécomie: théorie et applications.*
Takayama A., *Mathematical Economics*

THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT

ELETD603 ◁ **S6**

Ahmed TRITAH

Objectifs :
Ce cours a pour objectif de présenter le fondement théorique des problématiques auxquelles sont confrontés les pays en développement (82% de la population mondiale). Le cours se divise en deux parties. une première partie aborde les questions «internes» aux pays en développement telles que la démographie, les inégalités et la pauvreté, les institutions, le fonctionnement des marchés. La seconde partie du cours, qui n'est pas indépendante de la première, fait référence au lien entre le développement et le processus de globalisation sous ses différentes formes. On traitera donc des questions de développement dans le cadre de l'insertion aux marchés mondiaux des biens (commerce international), des capitaux (globalisation financière) et du travail (migrations internationales). Ce cours mobilisera les outils analytiques micro et macroéconomique déjà acquis. Au-delà, on introduira certains concepts nouveaux et essentiels en économie tel que celui d'institution, de capital humain et social, et certaines notions issues de l'économie de l'information ou de l'interaction stratégique entre agents (théorie des jeux). On présentera les principaux faits historiques et actuels ainsi que les applications empiriques les plus marquantes pour les thèmes abordés.

Introduction :
Qu'est ce qui distingue les pays en développement? – un tour d'horizon du monde en développement - Approches conceptuelles et mesures du niveau développement – Richesses et pauvreté: la comptabilité du développement.

Partie I : les conditions internes

- Croissance et développement: convergence et divergence

Introduction au modèle de croissance classique (Solow) - Origines historiques du sous-développement – L'émergence de trappe à pauvreté – Rôle des anticipations dans le processus de développement.

- Inégalité, distribution des ressources et développement

Inégalités et processus de développement - Effets de la globalisation sur la relation inégalité-développement.

- Ressources humaines et développement

Evolutions démographiques dans les pays en développement - Déterminants de la fertilité - Introduction aux théories du capital humain (éducation, santé)

- Fonctionnement des marchés, information et développement

Importance des marchés du crédit et de l'assurance - Fonctionnement des marchés en information parfaite – Imperfection de l'information et sous développement – Rôle des institutions externe au marché

Partie II: Globalisation et développement

- Commerce international croissance et développement
- Finance et Développement

IDE et transferts technologique - Rendement du capital dans les PVD - Pourquoi les PVD attirent-ils si peu de capitaux (le paradoxe de Lucas)?
Dette et crise financière - Financement du développement et problématiques de l'aide au développement

- Migrations internationales et développement

Migration et développement au cours de la précédente phase de globalisation : les migrations transatlantiques du 19e siècle - Evolutions récentes des flux migratoires – Développement et transferts des migrants – Exode des cerveaux

Éléments bibliographiques :

Bourguignon, F. (2000), *Développement*, Rapport n° 25 du Conseil D'Analyse Economique, La Documentation Française (disponible en ligne)
Caselli, F. (2005), « Accounting for Cross-Country Income Difference », Handbook of Economic Growth, *in* Philippe Aghion & Steven Durlauf (ed.), edition 1, volume 1, chapitre 9, pages 679-741 Elsevier. (disponible en ligne)
Cohen D. et Portes, R. (2003), *Crise de la dette: prévention et résolution*, Rapport n° 43 du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française (disponible en ligne)
PNUD (2009), Rapport sur le Développement Humain(disponible en ligne)
****Ray, D.** (1998), *Development Economics*, Princeton university Press.
Sen, A. (2003), *un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Edition Odile Jacob
Todaro, M., et Smith, S. (2006), *Economic Development*, Pearson.
Treillet, S. (2006), *L'économie du développement*, CIRCA, Nathan

**Principale référence

Université Paris Ouest
U.F.R. SEGMİ
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX
http://www.u-paris10.fr